

# Notes sur la dynamique communautaire

Andrée Fortin

Volume 7, numéro 1, printemps 1994

L'arrimage entre le communautaire et le secteur public

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301249ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301249ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (imprimé)

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Fortin, A. (1994). Notes sur la dynamique communautaire. *Nouvelles pratiques sociales*, 7(1), 23–32. <https://doi.org/10.7202/301249ar>

Résumé de l'article

Le « communautaire » se définit par rapport à la communauté, il est sa portion organisée. Celle-ci est composée de réseaux où les liens sont créés par des identités communes, qui font naître des solidarités essentielles à la sociabilité. Une typologie des groupes et associations à partir de ces éléments permet de dégager trois types de groupes ou associations qui entretiennent des rapports très différents avec le changement social. Lorsqu'on réfléchit sur le communautaire, il importe d'en avoir une vue globale, et de ne pas décider a priori qui en fait partie ou non, sur la base des discours des groupes, par exemple.



# Notes sur la dynamique communautaire

*Andrée FORTIN  
Département de sociologie  
Université Laval*

Le «communautaire» se définit par rapport à la communauté, il est sa portion organisée. Celle-ci est composée de réseaux où les liens sont créés par des identités communes, qui font naître des solidarités essentielles à la sociabilité. Une typologie des groupes et associations à partir de ces éléments permet de dégager trois types de groupes ou associations qui entretiennent des rapports très différents avec le changement social. Lorsqu'on réfléchit sur le communautaire, il importe d'en avoir une vue globale, et de ne pas décider a priori qui en fait partie ou non, sur la base des discours des groupes, par exemple.

Dans le contrecoup de la réforme Côté et de la concertation imposée, le communautaire suscite des interrogations ; on ne sait plus très bien qui en fait partie dans la mesure où certains organismes communautaires travaillent en étroite collaboration avec le réseau des affaires sociales, quand ils n'ont pas carrément été créés par ce dernier. De plus, les modes de gestion et d'organisation, les idéologies les plus diverses s'en réclament : bénévolat, entraide, développement communautaire, services alternatifs, etc. Pour y voir clair, il convient de revenir au concept de communauté. Qu'est-ce qui caractérise la communauté ? La communauté est composée de réseaux où des liens sont créés par des identités communes qui font naître des solidarités essentielles à la sociabilité. Ceci dit, quel est le rapport conceptuel entre la communauté et «le communautaire» ? Le second fait partie du premier, il représente sa portion organisée. Le communautaire fait donc référence aux associations

diverses, liens formels et organisés par opposition aux liens informels qu'on retrouve également dans la communauté, réseaux d'amis ou de parents, par exemple. Mon objectif est de susciter une réflexion à partir de ces prémisses très générales, en tâchant d'oublier ce que l'on sait déjà – ou croit savoir – sur le communautaire.

En effet, quand on dit « communautaire », on pense très souvent à des groupes qui, d'une façon ou d'une autre, visent le changement. On associe « communautaire » à changement social, à mouvements sociaux, et c'est à l'aune des changements espérés qu'on l'évalue. Mais ce faisant, on subordonne l'ensemble du communautaire à une idée préconçue, à un objectif de changement qui n'est pas nécessairement le sien. Or, on pourrait tout aussi bien affirmer que la communauté, et par extension le communautaire, est un lieu de contrôle social. Une autre approche est d'opposer le communautaire à l'État, sans non plus l'analyser en soi. Pour éviter de tomber dans le piège de la simplification, il faut réfléchir sur le communautaire globalement, sans idée préconçue, à partir des réseaux, des identités et des solidarités.

En outre, si le communautaire soulève actuellement de telles interrogations, il ne faut peut-être pas seulement chercher les causes dans les modifications de l'environnement gouvernemental ou économique. Si la communauté est composée essentiellement de réseaux mettant en œuvre des identités communes, des solidarités et des sociabilités, il faut prendre en considération les transformations profondes de l'identité dans la période actuelle, postmoderne (Giddens, 1991 ; Freitag, 1992 ; Taylor, 1992 ; Touraine, 1992), ce qui ne sera pas sans répercussions sur les solidarités et le monde communautaire.

## **SOLIDARITÉS, SOCIABILITÉ ET COMMUNAUTÉ <sup>1</sup>**

Comment appréhender globalement le communautaire ? D'après Langlois (Langlois *et al.*, 1990 : 108-109), il y avait au Québec 24 512 associations actives en 1989 sans compter les coopératives, en particulier les coopératives d'habitation (plus de 1 200), et les associations *bona fide*. Pour y voir plus clair, je propose ici une typologie des groupes et associations reposant sur les différents types de solidarité auxquels correspond une grande diversité de sociabilités, d'identités, de modes d'adhésion et de participation, d'objectifs individuels et collectifs des membres. En fait, sociabilité et solidarité sont des concepts étroitement liés et presque indissociables de celui d'identité.

---

1. Dans cette section sont repris et approfondis des éléments évoqués dans FORTIN, 1991 : 227-230.

La sociabilité est définie par Simmel (1949) comme les rencontres sociales désintéressées; selon lui, c'est entre semblables que se produisent ces rencontres: plus on est semblable, plus on est proche, et plus on est solidaire. L'identité collective dans un groupe, c'est ce que les membres ont en commun, tant en ce qui concerne leurs identités individuelles que les valeurs (Freitag, 1992).

Globalement, trois configurations se dessinent: 1) les groupes «de loisirs»; 2) les groupes «politiques»; et 3) les groupes «d'entraide». Il s'agit là bien sûr de tendances, d'idéaux types, la réalité étant la plupart du temps beaucoup plus nuancée.

TABLEAU 1  
**Typologie des groupes et associations**

	GROUPES		
	« de loisirs »	« politiques »	« d'entraide »
Solidarité	mécanique	organique	moléculaire
Identité collective	commune, partagée	complémentaire, d'opposition	coexistante avec d'autres
Sociabilité	essentielle	accessoire	optionnelle
Principe d'adhésion	communautaire	structurel	accidentel
Fins poursuivies par les acteurs	ludiques	altruistes	individualistes
Objectifs	sociabilité du groupe	changement social	solidarité et autonomie
Type de société auquel le groupe se rattache	traditionnelle	moderne	postmoderne

La première ligne du tableau concerne le type de solidarité qui unit les membres d'un groupe. Cette solidarité est en étroite relation avec les identités collectives sur lesquelles elle repose. En effet, le groupe est fondé sur une identité collective et la renforce; il y a rétroaction positive.

Dans la solidarité mécanique qui caractérise la société traditionnelle, les valeurs sont communes, partagées, et l'identité personnelle est créée par l'appartenance à une parenté et à une communauté. Dans ce cas, l'identité personnelle et de groupe se recouvrent largement; la communauté est coextensive à l'ensemble de la société.

Dans la société moderne, même si les personnes ont des références communes, un principe de différenciation est à l'œuvre (Durkheim, 1893) et les individus trouvent leur identité par le biais de leur position dans le monde du travail. Ainsi, entre des groupes sociaux qui se différencient tant par leurs activités que par leurs valeurs, tout en étant en relation de réciprocité et de dépendance mutuelle, il existerait une solidarité dite « organique ».

Dans la société actuelle, le processus de différenciation se poursuit selon d'autres critères que celui du travail : âge, sexe, situation familiale, orientation sexuelle, origine ethnique, etc., et les identités personnelles en sont modifiées au point de devenir un enjeu (Melucci, 1989). Les différentes identités ne se définissent plus nécessairement par rapport à un horizon commun ; il y a perte de référence à la totalité (Freitag, 1992).

Si l'on peut associer une sociabilité traditionnelle à une solidarité mécanique et une sociabilité plus moderne à une solidarité organique, selon les définitions de Durkheim, comment caractériser la solidarité correspondant à la société postmoderne, souvent qualifiée et caractérisée par son individualisme ? Faut-il de meilleur terme, je la qualifierais de « moléculaire » par ses liens de ressemblance à la fois avec la solidarité organique et la solidarité mécanique. Elle se rapproche de la solidarité mécanique, car elle participe d'une communauté ; cependant, cette communauté n'est pas coextensive à la société entière, non plus qu'à la totalité de la vie de quelqu'un. Bref, on peut entrer ou sortir dans cette solidarité ; elle a un côté *ad hoc*, une fluidité, une réversibilité étrangère à la solidarité mécanique. Par contre, il ne s'agit pas pour autant de quelque chose de totalement éphémère ou superficiel, comme le montre Wireman (1984). Avec la solidarité organique, elle a en commun la conscience des différences sociales et une certaine compartimentation des groupes sociaux. Mais si dans le cas de la solidarité organique, en additionnant en quelque sorte les groupes sociaux (les classes sociales) en présence, on retrouve l'ensemble de la société, tel n'est pas le cas de la solidarité moléculaire. Les solidarités moléculaires mettent en jeu des groupes qui se superposent mais ne reflètent pas nécessairement l'ensemble de la société : les femmes, les jeunes, les immigrants, les familles monoparentales, par exemple, ne représentent pas l'ensemble de la société, et une même personne peut être à la fois femme, jeune, immigrante et chef de famille monoparentale. La différenciation est plus poussée que dans la société moderne, d'une part, et ne se fait plus sur la base du travail, d'autre part ; les groupes sociaux n'y sont plus en relation de réciprocité, ce qui caractérisait la solidarité organique.

Si l'on fait maintenant une lecture verticale de ce tableau, on constate que le type de groupes le plus facile à caractériser est le groupe politique : ce sont des regroupements ayant des objectifs globaux, faisant la promotion des

intérêts d'une classe ou d'une catégorie sociale (groupes populaires, syndicats, comités de citoyens). Plusieurs études ont porté sur ce mouvement associatif, comme on l'appelle souvent, et dans une perspective de changement social (McGraw, 1979 ; Favreau, 1989 ; Klein et Gagnon, 1989 ; Godbout, 1991). Cependant, la spécificité de ces groupes est leur objectif : bien qu'ils mettent en œuvre solidarités, appartenances et sociabilités, c'est surtout l'atteinte de leurs objectifs qui a suscité l'intérêt des chercheurs. Les appartenances sont souvent tenues pour acquises, les solidarités présupposées et la sociabilité, passée sous silence<sup>2</sup>. Cependant, la sociabilité n'en est pas absente, comme le montre Ouellette dans son document sur les groupes de femmes, ou l'équipe de Anadon dans ses travaux (1990). Même dans les groupes les plus « politiques » comme les marxistes-léninistes, l'analyse ne peut évacuer la sociabilité à l'œuvre dans le groupe (Boivin, 1988). En fait, la sociabilité joue un rôle non négligeable dans toutes les associations, même s'il est relativement méconnu et même si l'on a tendance à l'associer aux groupes de loisirs (Rompré, 1992) ou, à la rigueur, aux organismes voués au bénévolat (Charles, 1990).

Toutefois, il semble que la participation à des groupes « d'entraide » se répande (Brault et Saint-Jean, 1990 ; Godbout, 1990) ou à tout le moins, l'entraide apparaît-elle de plus en plus explicitement comme un objectif, même en ce qui concerne des groupes déjà existants. Ainsi, les centrales syndicales s'impliquent dans l'entraide via leurs programmes de prévention de l'alcoolisme et des toxicomanies. Les groupes de ce type (visant l'entraide) répondent à une logique individualiste, non pas au sens d'égoïsme mais à celui d'autonomie personnelle. Chacun de ces organismes correspond à un besoin précis mais auquel des enjeux politiques ou sociétaux peuvent facilement être associés : associations de familles monoparentales, de gens qui prennent soin de leurs proches atteints de la maladie d'Alzheimer, garderies coopératives, etc. L'identité sous-jacente à la formation du groupe n'est qu'une composante de l'identité personnelle de ses membres, par opposition à ce que l'on observe dans les deux autres types de groupes où, tendanciellement, on recrute un membre d'une communauté dans le premier cas, celui d'un groupe social bien défini, dans le second. Selon Melucci (1983 et 1989), une caractéristique essentielle de ces groupes est que les objectifs de chaque individu et du groupe doivent nécessairement y être poursuivis conjointement et se rejoindre. Les membres aspirent à l'autonomie personnelle, et pour y parvenir, ils s'intègrent à un groupe solidaire.

---

2. Typique à cet égard, le sous-titre d'un document de F.-R. OUELLETTE (1985) : *Les groupes de femmes du Québec en 1985 : champs d'intervention, structures et moyens d'action*.

Dans l'analyse de ces groupes, la sociabilité est centrale. Pour analyser les mouvements actuels, Melucci (1983) suggère de prendre pour point de départ les conflits, sans préjuger de l'identité des acteurs en présence. En effet, ce ne sont pas tous les membres d'un groupe «désavantagé» qui participent au mouvement défendant leurs droits : toutes les femmes ne participent pas au mouvement féministe, tous les Noirs au mouvement anti-raciste, etc. Si cela a toujours été vrai, ce l'est encore davantage aujourd'hui, selon cet auteur. Pourquoi adhère-t-on à un groupe ? Mettre en évidence l'organisation en réseau de ces mouvements «postpolitiques» par opposition à celle plus centralisée des groupes «politiques», comme le fait Melucci, ramène la question de la sociabilité à l'œuvre dans les différents groupes et celle des identités sous-jacentes. Dans ces «nouveaux mouvements sociaux», la formation d'une identité collective est le résultat des activités communes et la solidarité en est l'objectif (Melucci, 1989). Wireman (1984) signale que les membres y ont la possibilité, s'ils le désirent, de développer un lien plus personnel, de «sociabiliser». Ce qui est essentiel, cependant, c'est que les objectifs du groupe rejoignent les objectifs individuels, non seulement à long terme mais également à court terme.

Enfin, il y a les associations récréatives, souvent oubliées dans les analyses sur la participation et les solidarités, et d'où tout enjeu politique semble absent : clubs sociaux et ligues sportives plus ou moins formelles<sup>3</sup>. Ici, on se rapproche considérablement des réseaux informels, dans la sociabilité traditionnelle, où l'utile et l'agréable se marient et où l'échange matériel accompagne régulièrement – et presque nécessairement – l'échange symbolique (Fortin *et al.*, 1987 ; Roberge, 1985). Ce type d'associations et les solidarités sous-jacentes sont associés à la société traditionnelle dans sa composante urbaine (Pronovost, 1989). À l'intérieur de cette catégorie très importante quantitativement, deux sous-catégories peuvent être repérées, correspondant grosso modo à deux classes sociales : les associations recrutant surtout des membres des classes populaires (les Chevaliers de Colomb, les ligues de quilles, etc.) et celles qui regroupent surtout des membres des classes moyennes et supérieures (les Clubs Lions ou les clubs de tennis). Cependant, ces deux sous-catégories appartenant au monde du loisir s'opposent globalement aux deux autres («politiques» et «d'entraide») en ce que la sociabilité en est l'objectif principal<sup>4</sup>.

3. Ils ont d'ailleurs fait l'objet d'une étude que j'ai menée avec David ROMPRÉ (voir FORTIN, 1992a et 1992b et ROMPRÉ, 1992). Nous y avons analysé les identités, les solidarités et la sociabilité à l'œuvre ainsi que leur rapport à la communauté et au changement social.

4. Mais pas exclusif, car souvent on y pratique diverses formes de bénévolat et d'action communautaire (FORTIN, 1992a et 1992b).

Revenons maintenant à l'ensemble du communautaire et des groupes. La typologie proposée plus haut peut être lue de façon synchronique, comme je viens de le faire, ou diachronique, dans la mesure où certains groupes sont plus nombreux à certaines époques : les groupes « politiques » se répandant dans les années 60 et 70 et ceux « d'entraide » se multipliant à partir des années 70 et surtout 80. Quant aux groupes « de loisirs », ils sont apparus avec l'urbanisation et l'industrialisation (Pronovost, 1989 ; Hugues, 1945). Si de prime abord il semble clair que la société actuelle est moderne ou même postmoderne, cela ne signifie pas pour autant qu'il n'existe plus traces d'éléments appartenant à la société dite « traditionnelle ». La modernité n'advient pas une fois entièrement liquidée la tradition, et la postmodernité n'a pas attendu non plus l'épuisement total de la modernité pour se manifester. Dans une société globalement moderne, certains éléments traditionnels demeurent observables, tandis que d'autres, postmodernes, apparaissent. Par ailleurs, il est clair que la typologie présentée situe les groupes dans une séquence temporelle, qui correspond grosso modo à des époques de plus grande visibilité pour chaque type. De plus, certains groupes ont pu évoluer dans le temps au point de faire eux-mêmes le passage du moderne au postmoderne, par exemple. Les Chevaliers de Colomb, les liges de quilles ou les clubs de tennis d'aujourd'hui sont-ils les mêmes qu'à l'époque où Hugues les étudiait à Cantonville (1945) ? Si des groupes politiques comme les syndicats sont « contaminés » par la logique plus individualiste des groupes d'entraide, qu'en est-il des groupes de loisirs ? Pour le moment, il faut laisser ces questions ouvertes<sup>5</sup>.

## COMMUNAUTÉ ET CHANGEMENT SOCIAL

Les tendances rapportées par Langlois (1990) font état de la création de 32 500 associations entre 1973 et 1989 ; de ce nombre, le tiers appartiennent à la catégorie « liens sociaux et communautaires » (associations amicales et âge d'or) ; un cinquième sont des associations sportives et un autre cinquième des associations de « loisirs sociaux et culturels ». Pendant cette période, c'est donc environ 70 % des nouvelles associations qui relèvent du monde du loisir. Toujours selon les tendances dégagées par Langlois, on peut associer près des deux tiers des associations actives en 1989 à cette mouvance, et le communautaire dans son ensemble relève davantage de cette

---

5. Ces questions ont été abordées par FAVREAU (1989), FORTIN (1991, 1992 et 1993), GODBOUT (1990 et 1991), HAMEL (1990), LEVASSEUR (1990), et les réponses proposées sont loin de faire l'unanimité.



catégorie que du « politique » ou de « l'entraide ». Cela a, bien entendu, des conséquences au regard du changement social porté ou non par le communautaire.

Dans notre réflexion sur le communautaire, il faut donc éviter certains pièges. L'un d'eux serait de décider a priori qui en fait partie ou non et d'y inclure d'emblée, exclusivement, tous les groupes « politiques » ou « d'entraide », se privant ainsi de la compréhension de la dynamique communautaire globale. Même des groupes appartenant au monde du loisir peuvent créer des solidarités communautaires : par exemple, un club canin qui fait de la zoothérapie auprès de personnes âgées ou une chorale qui donne des récitals dans des centres d'accueil. Ces initiatives font partie de la dynamique communautaire, même si elles ne sont pas porteuses de grands changements sociaux.

Un autre piège, très lié au premier, consisterait à s'en tenir au discours des groupes pour évaluer leur appartenance ou non au monde communautaire et leur implication dans le changement social. Certains groupes, malgré une rhétorique de changement, travaillent si étroitement avec les institutions gouvernementales que leur potentiel transformateur semble passablement dilué. En revanche, des associations au discours conservateur ont des pratiques très novatrices et très porteuses de changement quand on s'y arrête un peu : par exemple, les cercles de fermières étudiées par Cohen (1992) ou l'AFÉAS étudiée par Lamoureux et son équipe (1993).

Enfin, la communauté est un lieu de régulation au moins autant que de changement social. La communauté est l'espace de la vie quotidienne : on peut y mettre en œuvre simplement des pratiques de survie mais aussi des pratiques de prise en charge, en rupture ou émancipatoires (Rioux dans Dupuis *et al.*, 1982 ; de Certeau, 1980). La prise en charge n'est pas toujours « révolutionnaire » et n'est pas toujours directement liée à des changements globaux (Fortin, 1992a). Prenons deux exemples contrastés : un groupe d'entraide où les membres, ensemble, tentent de régler leur problème commun, comme les Alcooliques anonymes, et un club social qui organise une levée de fond pour un organisme luttant contre la violence faite aux femmes.

En conclusion, le fait qu'il existe une communauté traversée de réseaux, de solidarités et d'associations n'empêche pas que le communautaire soit une construction de sociologues et de travailleurs sociaux. Quand on voit de nombreux groupes revendiquer cette appellation alors que ce sont essentiellement des permanents qui offrent des services à des usagers, et cela en vouant une grande admiration à ceux et celles qui se démènent pour les défavorisés dans des conditions difficiles et pour des salaires minimes, il convient, à mon avis, de réfléchir sur la construction de ce concept, à la lumière non seulement des

transformations en cours dans le secteur public, en particulier la concertation forcée, mais aussi de celles qui touchent l'identité et la sociabilité.

## Bibliographie

- ANADON, M., MASSON, D., TREMBLAY, M. et P.-A. TREMBLAY (1990). «Les collectives de femmes: une démocratie sororale», *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 3, n° 2, automne, 57-90.
- BOIVIN, R. (1988). *Histoire de la clinique des citoyens de Saint-Jacques*, Montréal, VLB.
- BRAULT, M.-M. T. et L. SAINT-JEAN (sous la direction de) (1990). *Entraide et associations*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, coll. «Questions de culture», n° 16.
- CHARLES, A. (1990). *Travail d'ombre et de lumière. Le bénévolat féminin à l'Hôpital Sainte-Justine, 1907-1960*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, coll. «Edmond-de-Nevers».
- COHEN, Y. (1990). *Femmes de parole. L'histoire des cercles de fermières du Québec, 1915-1990*, Montréal, Le Jour.
- DE CERTEAU, M. (1980). *L'invention du quotidien*, Paris.
- DUPUIS, J.-P., FORTIN A., GAGNON G., LAPLANTE, R. et M. RIOUX (1982). *Les pratiques émancipatoires en milieu populaire*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- DURKHEIM, E. (1893) [1960]. *De la division du travail social*, Paris, Presses universitaires de France, septième édition.
- FAVREAU, L. (1989). *Mouvement populaire et intervention communautaire de 1960 à nos jours*, Montréal, Éditions Alternatives.
- FORTIN, A. [avec la collaboration de DELAGE, D. DUFOUR, J.-D. et L. FORTIN] (1987). *Histoires de familles et de réseaux, La sociabilité d'hier à demain*, Montréal, Saint-Martin.
- FORTIN, A. (1991). «La participation: des comités de citoyens au mouvement communautaire», dans GODBOUT, J.T. (sous la direction de), *La participation politique*, Québec, IQRC, coll. «Questions de culture», n° 17, 219-250.
- FORTIN, A. (1992a). «Solidarités invisibles et prise en charge de la communauté par elle-même», *Service social*, vol. 41, n° 1, 7-27.
- FORTIN, A. (1992b). «Sociabilité, identités et vie associative», *Sociétés contemporaines*, L'Harmattan, nos 11-12, 265-283.
- FORTIN, A. (1993). «Nouveaux réseaux: les espaces de la sociabilité», *Revue internationale d'action communautaire*, n° 29/69, 131-140.
- FREITAG, M. (1992). «L'identité, l'altérité et le politique. Essai exploratoire de reconstruction conceptuelle-historique», *Société*, n° 9, hiver, 1-55.
- GIDDENS, A. (1991). *Modernity and Self-identity. Self and Society in the Late Modern Age*, Stanford, Stanford University Press.

- GODBOUT, J.T. (1990). «Le retour du social», dans LEVASSEUR, R. (sous la direction de), *De la sociabilité. Spécificité et mutations*, Montréal, Boréal, 210-230.
- GODBOUT, J.T. (sous la direction de) (1991). *La participation politique*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, coll. «Questions de culture», n° 17.
- HAMEL, P. (1990). «Les mouvements sociaux et le retour de l'individualisme», dans LEVASSEUR R. (sous la direction de), *De la sociabilité. Spécificité et mutations*, Montréal, Boréal, 249-268.
- HUGUES, E.C. (1945). *Rencontre de deux mondes. La crise d'industrialisation du Canada français*, Montréal, Parizeau.
- KLEIN, J.-L. et C. GAGNON (1989). *Le social apprivoisé*, Hull, Asticou.
- LAMOUREUX, J., GÉLINAS, M. et K. TARY (1993). *Femmes en mouvement. Trajectoires de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale, AFÉAS, 1966-1991*, Montréal, Boréal.
- LANGLOIS, S. [avec la collaboration de BAILLARGEON, J.-P., CALDWELL, G., FRÉCHET, G., GAUTHIER, M. et J.-P. SIMARD (1990). *La société québécoise en tendances, 1960-1990*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- LEVASSEUR, R. et R. BOULANGER (1990). «La dynamique des associations au Québec : démographie et morphologie : 1942-1981», dans BRAULT, M.-M. T. et L. SAINT-JEAN (sous la direction de), *Entraide et associations*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, coll. «Questions de culture», n° 16, 153-179.
- MCGRAW, D. (1979). *Le développement des groupes populaires à Montréal, 1963-1973*, Montréal, Éditions coopératives Albert Saint-Martin.
- MELUCCI, A. (1983). «Mouvements sociaux, mouvements post-politiques», *Revue internationale d'action communautaire*, n° 10/50, 13-30.
- MELUCCI, A. (1989). *Nomads of the Present. Social Movements and Individual Needs in Contemporary Society*, Philadelphia, Temple University Press.
- QUELLETTE, F.-R. (1985). *Les groupes de femmes du Québec en 1985 : champs d'intervention, structures et moyens d'action*, Québec, Conseil du statut de la femme.
- PRONOVOST, G. (1989). «Les transformations des rapports entre le temps de travail et le temps libre», dans PRONOVOST G. et D. MERCURE (sous la direction de), *Temps et société*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, coll. «Questions de Culture», 37-61.
- ROBERGE, A.(1985). «Réseaux d'échange et parenté inconsciente», *Anthropologie et sociétés*, vol. 9, n° 3, 5-31.
- ROMPRÉ, D. (1992). «La sociabilité masculine dans les groupes de loisir», *Recherches sociographiques*, vol. 33, n° 3, 445-462.
- SIMMEL, Georg (1949-1950). «The Sociology of Sociability», *American Journal of Sociology*, vol. 55, 254-261.
- TAYLOR, C. (1992). *Grandeur et misère de la modernité*, Montréal, Bellarmin.
- TOURAINÉ, A. (1992). *Critique de la modernité*, Paris, Fayard.
- WIREMAN, P. (1984). *Urban Neighborhoods, Networks and Family*, New York, Lexington Books.